

CERTIFICAT DE COMPENSATION DU CO₂

Swiss Climate SA confirme par la présente le retrait des certificats des projets de protection du climat de haute qualité pour :

Banque Cantonale Bernoise SA

La quantité suivante d'émissions de CO₂ a été compensée :

1002 TONNES DE CO₂

But : compenser les émissions directes et indirectes de CO₂ de l'année 2021.

Les certificats de CO₂ ont été fournis par le projet de protection du climat suivant :

- Protection du climat dans la forêt suisse (région de Napf BE, ISO 14064-2)

Le projet dans la région de Napf assure le stockage du CO₂ et favorise la biodiversité dans la forêt suisse.

Berne, 11.02.2022



Othmar Hug

Directeur, Swiss Climate AG